



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Droits d'enregistrement

Question écrite n° 10276

Texte de la question

M. Philippe Dubourg demande à M. le ministre du budget de bien vouloir lui confirmer que la transformation d'un GAEC en EARL n'entraîne pas le remise en cause du régime de faveur obtenu sur le fondement de l'article 705 du CGI lors de l'acquisition réalisée antérieurement par ce GAEC des terres affermees.

Texte de la réponse

La question posée appelle une réponse affirmative sous réserve que la transformation du groupement agricole d'exploitation collective (GAEC) en entreprise agricole à responsabilité limitée (EARL) n'entraîne pas la création d'une personne morale nouvelle.

Données clés

Auteur : [M. Dubourg Philippe](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10276

Rubrique : Enregistrement et timbre

Ministère interrogé : budget, porte-parole du gouvernement

Ministère attributaire : budget, porte-parole du gouvernement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 janvier 1994, page 316

Réponse publiée le : 4 avril 1994, page 1657